

**COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ**

**PROCÈS-VERBAL**

Réunion tenue à Gatineau (secteur de Hull), **LE JEUDI 7 SEPTEMBRE 2006 À 9 H**  
Maison du Citoyen, salle des comités

**PRÉSENCES :**

- Monsieur Pierre Philion, président et conseiller municipal du district de St-Raymond Vanier
- Monsieur Luc Montreuil, conseiller municipal du district de Masson-Angers
- Monsieur André Sanche, RAPHO
- Monsieur Guy Nadon, Kinexsport
- Monsieur Martin Joannis, Coopérative de développement économique et communautaire
- Madame Berthe Miron, TARO
- Madame Lucie Lemieux, Direction de santé publique
- Monsieur Yves Lahaie, Cegep de l'Outaouais
- Madame Julie Lafontaine, TROCAO
- Madame Lucie Lafleur, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
- Madame Agathe Lalande, Division qualité de vie et développement communautaire
- Madame Linda Sabourin, Commission Gatineau, Ville en santé

**ABSCENCES MOVITÉES :**

- Monsieur Simon Racine, conseiller municipal du district de Limbour
- Madame Norma Kelland, Université du Québec en Outaouais
- Madame Diane Godmaire, CSSS de Gatineau
- Monsieur Mario Harel, Service de police de Gatineau
- Monsieur John Janusz, Service de police de Gatineau
- Madame Diane Brière, directrice des services communautaires et directrice des services sociaux et de réadaptation, CLSC et Centre d'hébergement Petite Nation

**PERSONNES INVITÉES :** Madame Julie Beaugard, Ville de Gatineau

**SECRÉTAIRE :** Madame Jacinthe Laberge

**1. MOT DE BIENVENUE DE MONSIEUR PIERRE PHILION**

M. Philion souhaite la bienvenue à tous. Mme Sabourin présente Mme Julie Beaugard qui remplacera Jacinthe Laberge au secrétariat de la commission.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté tel que modifié : ajout à Varia a) Mise à jour de la CDEC, b) Appui aux écoles pour les équipements sportifs.

Proposé par M. Sanche, appuyé par M. Joannis.

**3. PAROLE AUX CITOYENNES ET CITOYENS**

Il n'y a personne pour ce point.

**4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 8 ET 14 JUIN 2006**

Au procès-verbal du 8 juin 2006, une vérification est demandée au point 3.1 à savoir si la subvention de 50 000 \$ provient vraiment du CLE comme indiqué.

Le procès-verbal du 14 juin est adopté tel quel.

Proposé par Mme Miron, appuyé par M. Nadon.

## 5. SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX

### SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUIN 2006

Transport alternatif : Mme Sabourin a demandé une lettre d'appui de la STO aux promoteurs, ce qui n'a pas encore été fait. Ils sont d'accord à ce que nous recueillions des informations sur un projet similaire qui existe dans une ville où il y a déjà une société de transport.

Herbe à poux : selon un participant de l'association des citoyens du Manoir des Trembles au projet d'éradication de l'herbe à poux, le projet n'a pas donné les résultats escomptés. C'est difficile de compter sur les citoyens seulement. M. Phillion mentionne que c'est une préoccupation du conseil et ce dossier est au plan d'action 2007.

Livre Gatineau, ma ville aux mille et un visages : Mme Sabourin invite les membres à Québec le 8 novembre prochain pour la présentation du Prix d'excellence de l'Institut de l'administration publique du Québec.

Fluoration de l'eau : Mme Pauline Fortin sera invitée à venir faire une présentation à l'automne. Le directeur du Module des Travaux publics sera aussi invité.

Jardins communautaires : il y a eu une présentation et une résolution au conseil municipal et la recommandation de la commission a été acceptée.

Moisson Outaouais : il y a également eu une résolution au conseil municipal qui a été acceptée.

Mme Lucie Lemieux s'informe de la lettre de Mme Claudette Gatién du CSSS à M. Mark Laroche concernant les écoles sans fumée. M. Phillion mentionne que M. Laroche a nommé une personne responsable pour ce dossier. Selon Mme Lafleur, ça se passe bien dans les écoles de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, mais la polyvalente Grande-Rivière sera probablement un endroit problématique.

### SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUIN 2006

Mme Sabourin demande si, suite à un consensus au plan d'action révisé et approuvé par la Division qualité de vie et développement communautaire, il y a des ajouts à faire.

M. Phillion demande si le montant de 20 000 \$ prévu au plan d'action pour la campagne de promotion de saines habitudes de vie peut être utilisé aussi pour la campagne d'information aux citoyens pour le programme de défibrillation. Selon Mme Miron c'est un dossier différent, par contre, elle a entendu que le gouvernement du Québec doit investir de l'argent, à l'automne pour promouvoir de saines habitudes de vie. Mme Lalande pense aussi que c'est de l'information différente qui doit être diffusée dans un volet comme dans l'autre.

Mme Lafleur nous informe que le ministère de l'Éducation se prépare à élaborer une politique pour promouvoir les saines habitudes de vie auprès des commissions scolaires.

## 6. AVIS AU CONSEIL MUNICIPAL : ÉTAT DE LA PERTINENCE ET DU COÛT-EFFICACITÉ D'UN PROGRAMME D'ACCÈS PUBLIC AUX DÉFIBRILLATEURS AUTOMATIQUES EXTERNES (DAE) DANS LES ARÉNAS

M. Phillion demande si les membres seront présents à la présentation au comité plénier du 26 septembre.

Mme Sabourin fait le bilan du dossier.

Le coût total pour l'implantation du programme est d'environ 68 000 \$. Le Service des communications est à évaluer les coûts du projet pour la campagne de sensibilisation qui se situent à environ 20 000 \$ et dont le partenaire financier reste à trouver. La Fondation Michel Petit participe à fournir l'achat de 11 défibrillateurs, des supports muraux ainsi que l'entretien. L'Agence de santé et des services sociaux prend en charge la formation pour 80 employés. Par la suite, la formation en secouriste en milieu de travail inclura la formation en DAE.

Un avis de la DSP a été déposé à la commission et la conclusion est que les arrêts cardiaques sont un problème important de santé en Outaouais et que la population, première répondante, n'est pas habilitée à détecter promptement les symptômes d'une crise cardiaque et ne serait donc pas habilitée à réagir adéquatement même en ayant accès à un défibrillateur.

La Ville d'Ottawa a présenté un rapport sur la santé cardiaque et le hockey qui conclut qu'un programme de DAE est efficace seulement s'il est accompagné d'une formation auprès des employés municipaux et d'une campagne d'information auprès de la population pour reconnaître promptement les symptômes d'une crise cardiaque.

Après discussion, les recommandations sont :

- D'instaurer un programme de DAE à Gatineau incluant l'installation de défibrillateurs dans les 11 arénas, la formation des employés municipaux y travaillant et la campagne de sensibilisation dans les arénas.
- Les arrêts cardiaques ne se présentant non seulement dans les arénas, la commission recommande de réaliser une étude des coûts portant sur un programme de défibrillation dans les autos-patrouille et les camions d'incendie de la Ville.

Une ressource supplémentaire sera nécessaire pour faire l'étude de faisabilité et il faudra penser à prévoir ces coûts.

Proposé par M. Joannis, appuyé par M. Montreuil.

## 7. SUIVIS AU PLAN D'ACTION 2006

### 7.1 Gala hommage 2006

Le gala aura lieu le 26 novembre prochain à la Maison de la culture. Mme Miron et M. Nadon expliquent que suite à une première rencontre avec Josiane Cossette, les membres du comité ont statué sur la même formule que l'an passé. Quelques suggestions de prestations sont suggérées pour l'animation. Les formulaires de mise en candidature sont envoyés. Les 3 animateurs choisis sont les mêmes que l'an passé, Jade Montpetit et Mathieu Locas de Radio Nord et Mario Boulianne du Droit.

Nous aurons 2 entrevues télévisées avec TVC et le canal VOX pour parler du gala et M. Montreuil est disponible pour ces entrevues.

Mme Sabourin invite les membres à faire du recrutement et à nous envoyer des candidatures. Une invitation sera envoyée aux membres du conseil pour qu'ils recrutent dans leur quartier respectif. La date limite d'inscription est le 20 octobre prochain.

Les membres de la commission sont invités à participer à une danse lors du gala. Une vérification de la disponibilité des membres sera faite pour organiser un 5 à 7 avec la chorégraphe Carole Brouard.

**ACTION PAR Linda Sabourin**

### 7.2 Vidéo paradiso

Mme Sabourin a reçu un appel téléphonique de Sarah Paris, travailleuse sociale qui travaille sur ce projet l'informant qu'ils n'ont pas reçu la subvention de 20 000 \$ demandée à l'Office national du film. Ils essaient de trouver de nouveaux partenaires. M. Phillion suggère de vérifier avec la Table Jeunesse Outaouais qui peut peut-être participer financièrement.

**ACTION PAR Linda Sabourin**

## 8. VARIA

### a) Mise à jour de la CDEC

M. Joannis nous informe que la CDEC est à la limite de ce qu'ils peuvent faire financièrement parlant. Leurs sources viennent du ministère, du CLD et du fédéral. À partir de lundi 18 septembre, la CDEC devra annoncer sa fermeture, faute de financement. Il ne comprend pas la façon de faire du CLD qui retarde à verser la subvention prévue.

M. Phillion doit vérifier ce qui se passe au niveau du CLD au cabinet du maire.

**ACTION PAR Pierre Phillion**

### b) Appui aux écoles pour les équipements sportifs

Mme Lemieux aimerait être au courant si la Ville continue de donner son appui financier au niveau des équipements sportifs aux commissions scolaires. M. Phillion nous explique qu'avec leur budget discrétionnaire, les conseillers peuvent aider au niveau des équipements pour les écoles, mais que ce dossier n'est pas rendu au conseil municipal. Mme Lemieux veut s'assurer que la commission reste ouverte à ce dossier qui s'apparente au dossier 0 - 5 - 30.

M. Nadon nous parle d'une activité du CSSS de Gatineau pour une levée de fonds pour des participants à l'ascension du Kilimandjaro dont Kinexsport est commanditaire.

M. Lahaie demande que pour la prochaine rencontre, les photocopies soient recto verso pour l'économie du papier. Mme Lalande explique que cette façon de faire a déjà créé des problèmes au niveau des photocopieurs, mais que nous essaierons à nouveau.

## 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La réunion se termine à 11 h.

Proposé par Mme Lemieux.

**Rédaction du procès-verbal**

\_\_\_\_\_  
Jacinthe Laberge  
Secrétaire

**Signature du président de la Commission**

\_\_\_\_\_  
Monsieur Pierre Phillion  
Président,  
Commission Gatineau, Ville en santé